

PAT de la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois

PAT de la Communauté de l'Auxerrois

Date de la dernière actualisation : 08/08/2024



- › Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2021
- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 2
- › Date de labellisation : 2024

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Bourgogne-Franche-Comté

Yonne

La Communauté de l'Auxerrois est composée de 29 communes. Auxerre est la Ville centre, urbaine, tandis que les communes périphériques de la première couronne sont fortement urbanisées, tant en zones résidentielles qu'au niveau des zones d'activités. Les communes deviennent plus rurales à mesure de leur éloignement de la ville centre. La population est de 69500 habitants. Elle est composée de 30% de retraités, et de 30% de familles monoparentales. Le taux de pauvreté est dans la moyenne nationale, mais 2 à 3 fois supérieurs dans les quartiers prioritaires politiques de la Ville. L'offre alimentaire est inégale en répartition géographique, en qualité, en diversité et disponibilité de l'offre de proximité, et en accessibilité économique. La précarité alimentaire est aggravée par 3 freins majeurs : précarité économique, manque de mobilité, et une éducation alimentaire limitée. Les structures de l'aide alimentaire sont très mobilisées, mais confrontées à plusieurs défis : Rapprocher physiquement les publics vulnérables de l'aide alimentaire en privilégiant l'aller-vers (relais de proximité, offre alimentaire itinérante, structures mobiles...) Renforcer l'éducation alimentaire pour accompagner l'évolution des habitudes alimentaires vers des pratiques plus saines Développer les approvisionnements en quantité et qualité, notamment par un rapprochement avec les producteurs locaux Renforcer les moyens humains (bénévoles notamment) et logistiques Développer les coopérations et la coordination du réseau d'aide alimentaire pour une meilleure efficacité, lisibilité et visibilité Le souhait de développer l'offre en produits locaux est avéré, tant parmi les artisans, les circuits

spécialisés, ou bien les GMS. L'expérience montre la nécessité de faciliter le rapprochement des producteurs et acteurs de la distribution, par une mise en relation, et un accompagnement à la mise en place de partenariats. 44% des exploitations de la communauté de l'Auxerrois sont engagées dans des circuits courts. La vente à la ferme est le principal mode de vente directe. A contrario, les marchés de plein vent sont peu dynamiques, avec une faible représentation des producteurs locaux, il existe peu de démarches collectives, et on constate un manque de structures pour regrouper l'offre locale et y faciliter l'accès. Les défis identifiés sont de :

Développer des points de vente alimentaire de produits locaux dans la ville d'Auxerre
Redynamiser les marchés de producteurs La restauration collective pèse 25% de la consommation hors domicile. Elle compte 85 établissements scolaires de la maternelle au Lycée. Les établissements des communes sont majoritairement en délégation de service public, tandis que ceux des collèges et lycées sont en gestion directe. La restauration collective peut notamment compter sur le groupement régional d'achat public Nord Bourgogne, la plateforme manger bio Bourgogne Franche-Comté, et agrilocal89, pour faciliter l'introduction de produits locaux et sous signe de qualité. Malgré tout, on constate un manque de diversité, de quantité et de régularité dans l'offre locale, des surcoûts logistiques pour les producteurs et les établissements. Les établissements sociaux et médico-sociaux font l'objet de contraintes budgétaires fortes. Par ailleurs, la cuisine centrale d'Auxerre montre des signes d'obsolescence. L'agriculture est marquée par un faible nombre d'élevages, la prédominance d'exploitations en grande culture et en viticulture, et quelques exploitations en arboriculture et maraîchage. Dans 23% des exploitations, le chef d'exploitation a plus de 60 ans. 1/3 ne prévoit pas de prendre sa retraite, et 1/3 n'a pas de projet de reprise. Les principaux enjeux concernent l'installation, la transmission et le foncier, l'environnement et le dérèglement climatique, les circuits courts, et la structuration de filières. 3 défis ont été identifiés : Connaître, préserver et orienter le foncier Anticiper les transmissions, notamment des exploitations d'élevage, en bio... Installer des porteurs de projets sur des productions prioritaires (légumes, volailles... et compatibles avec la préservation de l'environnement) Le territoire n'est pas autonome pour son alimentation, notamment sur les productions animales. Il ne compte que peu d'unités de transformation agroalimentaire. Si les circuits courts semblent bien établis, il conviendrait de développer de nouveaux débouchés, de créer des dynamiques collectives permettant d'optimiser le travail des agriculteurs, et de communiquer.

Chiffres clés du territoire



Contexte

67 663 habitants

29 communes

154,61 habitants/km²

437,65km² de communes

205,42 ha artificialisés

4,03 tonnes de CO₂ d'émissions de gaz à effet de serre par habitant par an



Caractéristiques socio-économiques

14.4% de taux de pauvreté

9,17% de chômage

19 890€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

1 association(s) luttant contre la précarité alimentaire

0,02 associations par 10 km²

0,01 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

21 112,59 hectares de SAU

48,24% de SAU

dont 19,40% de SAU en bio

dont 7,52% de légumineuses

dont 11,34% de prairies permanentes



Structures agricoles

284 exploitations

68 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques **inférieur à 0,01 ug** par litre d'eau

Taux de nitrates **entre 10 mg et 25 mg** par litre d'eau

41 686,00m³ d'eau utilisés pour l'irrigation

en hausse de 20,38% depuis 5 ans

29,77 de haie/ha de SAU



Distribution

103 enseignes de distribution

dont 23 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

1 013 emplois dans la transformation

+9,28% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

69 restaurants collectifs sur le territoire
dont 17 restaurants collectifs qui ont fait leur
télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

› Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois (Intercommunalité)

Nom de l'instance de décision

COFIL

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

› Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Collectivités territoriales, État

› Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Acteurs de la recherche et de l'enseignement

› Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Acteurs de la production agricole dont foncier

› Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Acteurs de la transformation agroalimentaire

› Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Acteurs de la restauration collective

› Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Acteurs de la restauration commerciale

› Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Acteurs de la distribution alimentaire

› Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Représentants des consommateurs

› Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Acteurs de la santé

› Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Acteurs du social

› Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Acteurs environnementaux

› Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Autres

› Aucun partenaire identifié à ce stade du projet

Les objectifs stratégiques du projet

Faciliter l'accès pour tous les habitants du territoire à une alimentation saine et durable

Faciliter le développement de démarches d'alimentation locale et durable au sein de la distribution alimentaire

Accompagner la restauration hors domicile dans sa transition vers une alimentation plus durable et locale

Accroître la capacité nourricière de l'agriculture pour le territoire dans un contexte de défi climatique et de préservation de l'environnement

Faire émerger une démarche partenariale pour le système alimentaire de la Communauté de l'Auxerrois

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Cf. actions de préservation des ressources en eau potable	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Cf. action "RENFORCER L'ÉDUCATION ALIMENTAIRE DES PUBLICS, L'ACCOMPAGNEMENT SUR LES PRATIQUES DE CONSOMMATION ET LA CONNAISSANCE DU LIEN NUTRITION-SANTÉ"	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Formation et sensibilisation des acteurs professionnels sur les liens alimentation-santé	RENFORCER L'ÉDUCATION ALIMENTAIRE DES PUBLICS, L'ACCOMPAGNEMENT SUR LES PRATIQUES DE CONSOMMATION ET LA CONNAISSANCE DU LIEN NUTRITION-SANTÉ	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions de coordination entre les acteurs de la lutte contre la précarité alimentaire	DÉVELOPPER LA COOPÉRATION ENTRE LES ACTEURS DE L'AIDE ALIMENTAIRE (ASSOCIATIFS ET PUBLICS)	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	Développer le lien entre agriculture, environnement et adaptation au changement climatique sur le territoire	Action en cours
	Diminution du gaspillage alimentaire, réduction et recyclage des déchets, collecte sélective des biodéchets	SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET À LA VALORISATION DES BIODÉCHETS	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Urbanisme	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Cartographie des sols au 1:50 000	Action réalisée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Gouvernance	Démocratie alimentaire	METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PAT	Action en cours

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

› Autre (champ libre)

Coopération

Coopération inter-PAT

Non

Coopération interterritoriale

Non

PAT membre des réseaux

› TERADI

› Terres en Ville

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

› Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Xavier antoine

0386980838

xavier.antoine@auxerre.com

Direction du développement économique, attractivité et transition écologique

Chargé de protection des ressources en eau, agriculture et alimentation

6 bis, place du Maréchal leclerc

89000 Auxerre

Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)